



## SUITE AU DERNIER SÉMINAIRE AU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES



Bernadette LACLAIS, Députée de Savoie et Présidente de Centre-Ville en Mouvement

## 15 propositions concrètes Le centre-ville, acteur majeur de l'avenir de la planète

L'ASSOCIATION D'ÉLUS ET DE  
PARLEMENTAIRES CENTRE-VILLE EN  
MOUVEMENT invite des Maires français et  
étrangers, des chercheurs et des  
industriels à fabriquer ensemble le  
centre-ville de demain qui luttera contre le  
réchauffement climatique



# Création de SEM par Région pour le rachat de boutique et de 3 Observatoires nationaux

Suite à plusieurs entretiens menés avec la Caisse des Dépôts, ou bien encore avec la SCET (fédération des SEM en France), Pierre Creuzet, Directeur Général de Centre-Ville en Mouvement a donné une proposition forte pour l'association : **la création de SEM régionales qui auraient comme mission le développement économique avec le rachat de boutiques en pied d'immeuble et notamment en centre-ville.**

Ces boutiques seront ensuite louées après le choix des activités pressenties par un comité local (le maire ou son représentant, la Chambre de Commerce, le manager...).

Cette structure régionale permettrait d'avoir une diversité commerciale et artisanale et surtout d'avoir des loyers suivant le type d'activité (modéré ou non).

Dans les années futures, grâce aux bénéficiaires s'il y en a, cette structure pourrait être co-financée du poste de "Super manager" ayant pour mission d'encadrer les managers du commerce local. **(plus d'informations sur le rôle du manager centre-ville ici)**

Parallèlement, Centre-Ville en Mouvement crée **trois Observatoires nationaux.**

Ces derniers seront à l'affût des innovations qu'ils devront évaluer. Ces innovations seront partagées avec les membres du Réseau des Centres-Villes Durables et de l'Innovation et permettront d'organiser des ateliers, des visites terrain et de contribuer au programme des Assises



L'ensemble de ces 3 observatoires permettra également d'être au plus près des attentes des consommateurs et de suivre les engagements pris notamment pour la COP21. Ces mines d'informations remonteront au Bureau et les chiffres seront communiqués à la presse.



**L'urgence climatique impose de revoir profondément nos modèles urbains et replace les centres-villes au cœur du système.**

# 12 pistes de réflexion évoquées par la Députée Bernadette LACLAIS

## Points sur l'urbanisme et le logement :

- ❑ I Inscrire certains centres-villes en déclin (ou des centres-bourgs ou des quartiers) en zones moins taxées comme les "zones franches", à condition que des travaux de rénovation soient faits, ceci pour les commerces et pour certains logements afin d'éviter l'étalement urbain.
- ❑ II Rendre obligatoire par arrêté préfectoral la remise sur le marché des étages de commerces inhabités et la rénovation des logements, afin de ramener de la population et du pouvoir d'achat en centre-ville.
- ❑ III Imposer la création d'îlots d'ombre et de fraîcheur dans les opérations d'urbanisme en centre-ville (plantation d'arbres, aménagement des berges, fontaines, pataugeoires, cours d'eau...)
- ❑ IV Imposer la récupération d'eau (de pluie notamment) par des cuves enterrées ou des bassins. Cette eau peut servir ensuite à nettoyer les marchés, à l'arrosage municipal...

## Points sur les marchandises et la mobilité :

- ❑ V Permettre de moduler les droits de place sur les marchés pour encourager les filières courtes.
- ❑ VI Libéraliser l'installation de commerces éphémères sur des espaces publics afin de permettre l'installation d'une attractivité commerçante.
- ❑ VII Reconnaître et encourager le métier de "manager de commerce / centre-Ville" et créer à l'échelle régionale, si cela est possible, un "Super manager". Dans cet esprit, comme le disait Pierre Creuzet, encourager la création de SEM régionales pour racheter des pieds d'immeubles commerçants dans des centres-villes, notamment en souffrance.
- ❑ VIII Renforcer la réglementation sur le dernier kilomètre en interdisant l'accès des véhicules polluants dans le centre-ville et favoriser le renouvellement du parc de véhicules propres.
- ❑ IX Dans le cadre de la création des observatoires nationaux, renforcer l'innovation logistique et accompagner la montée en compétence des collectivités locales (élus référents, services logistiques, formation des fonctionnaires territoriaux).
- ❑ X Travailler et mutualiser la complémentarité entre transport de marchandises et de voyageurs, sur le plan des infrastructures, des réseaux et des opérateurs.
- ❑ XI Rendre obligatoire la mutation des parkings existants afin d'améliorer le foisonnement entre les besoins exprimés en journée et en soirée.
- ❑ XII Toutes les villes ont réalisé des études sur leur stationnement. Répertoire toutes ces données pour avoir un véritable catalogue de bonnes pratiques.

**Morgane Grillot, Assistante de Communication**  
**morgane.grillot@centre-ville.org - 07 81 45 66 80**

**Retrouvez le programme complet sur**  
**WWW.CENTRE-VILLE.ORG**

